

# Tous concernés !

Après la casse du code du travail, le patronat et le gouvernement s'attaquent désormais aux garanties collectives des salariés du public comme du privé. Statut pour les uns, conventions collectives pour les autres, tous les salariés sont concernés. Pour éviter une opposition unie de tous les salariés, le gouvernement cherche à opposer et à diviser les salariés.



Le patronat de la métallurgie (UIMM) largement aidé et soutenu par le gouvernement actuel, comme le précédent, continue son entreprise de démolition des droits individuels ou collectifs des salariés de la branche.

**Le projet de l'UIMM c'est : La fin de la reconnaissance des diplômes.** Le salarié sera classé et payé à la fonction tenue, c'est-à-dire en fonction du poste occupé. Cela implique la fin de l'évolution de carrière automatique avec une classification et un salaire qui pourront évoluer à la hausse, mais aussi à la

baisse...

**Une dérèglementation du temps de travail.** Explosion des 35 heures en mettant en place un contingent d'heures supplémentaires annuel pouvant atteindre 510 heures supplémentaires par an et par salarié, ce qui représenterai près de 11 heures de plus chaque semaine. C'est 14 semaines de travail supplémentaires soit, 3 mois et demi.

*Mais également 10h par jour de travail effectif ; 24h de repos/semaine et pas forcément le dimanche ; Repos quotidien réduit à 9h (avec possibilité de fractionnement) au lieu de 11h ; Forfait jour pour les ingénieurs et cadres porté à 282 jours au lieu de 218, soit la possibilité de travailler 47 semaines de 6 jours par an... Sans oublier que l'UIMM indique clairement qu'elle aimerait payer les heures supplémentaires à 10% et rediscuter (et on sait ce que cela veut dire) de la prime et des jours d'ancienneté, des primes de panier et de nuit.*

Pour la CGT, les reculs sociaux graves que veut imposer l'UIMM sont inacceptables et ne sont pas une fatalité. Dans cette négociation, la CGT est force de propositions et porte un véritable projet progressiste de Convention Collective Nationale pour tous les salariés. Si vous voulez plus d'informations, nous vous invitons à aller sur le site de la FTM CGT <https://ftm-cgt.fr/> et également sur le site YouTube où vous pourrez visionner plusieurs vidéos explicatives : <https://www.youtube.com/watch?v=BQ3rHQqml78>.

**Les moyens financiers doivent être mis à disposition.**

Les salariés n'ont jamais créé autant de richesses et elles n'ont jamais autant été aussi mal réparties entre les salariés et les actionnaires. Rien que les entreprises du CAC 40, elles ont réalisé 94 milliards d'€ de bénéfices en 2017 et en forte augmentation par rapport à 2016. Rappelons aussi que les entreprises disposent de 220 milliard d'€ par an d'argent public versés sous forme d'exonérations de cotisations sociales et fiscales, sans aucune contrepartie pour l'emploi et sa qualité.

**La CGT Métallurgie invite les salariés de la branche à ne pas rester spectateurs.**

Pour devenir réellement acteurs de notre futur et celui des générations suivantes. Chaque droit social, garanties collectives ou individuelles a été obtenu dans notre pays exclusivement par l'action et la mobilisation des salariés avec leurs organisations syndicales. Cette réalité est toujours valable dans un monde en plein changement.

**Pour défendre notre Convention Collective et un service public de qualité, l'Union des Syndicats CGT des Travailleurs de la Métallurgie appelle tous les salariés de la profession à arrêter le travail et à participer à la manifestation nationale prévue à Paris.**

**Ce gouvernement est sourd ! Le 22 mai, salariés du public comme du privé, privés d'emploi, étudiants, retraités, tous ensemble dans la rue, pour nous faire entendre !**



**Trajet / parcours : Départ à 14h de République  
République > Bastille > Nation**

**Mardi 22 mai 2018**

**ARRET DE TRAVAIL DE 12H30 à 16H00**

**(Equipers 3H30 de grève en fin de poste)**